

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques.
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés.
- Rendre compte de ses activités.

CONDITION D'ACCES A LA FORMATION :

DUREE	Formation initiale : 21 heures – 3 jours Formation recyclage : 14 heures – 2 jours
LIEU	A définir
EFFECTIF	Groupe de 12 personnes maximum
PUBLIC	Personnels électriciens appelés à intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...)
LANGUE	Français

PRE REQUIS

- Pré-requis du commanditaire

- Mettre à disposition une salle de formation équipée.
- Tenir compte des pré-requis des apprenants.
- Remettre les supports et documents relatifs à la formation.
- Être en conformité avec la norme NF C 18-510 au niveau des équipements mis à disposition.
- Préciser si la formation dispensée est spécifique.
- Remettre des livrets de prescription électrique.
- Préciser la prise en compte des besoins liés au handicap.

- Pré-requis apprenants

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les apprenants doivent être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.

DISPOSITIF D'EVALUATION

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 :

- Evaluation théorique (QCM)
- Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510

- Evaluation de l'action de formation : Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

VALIDATION

A l'issue du stage, un compte-rendu de la formation est envoyé par mail mentionnant la réussite ou non du stagiaire à l'évaluation finale.

INTERVENANT(S)

- Formateur consultant en Sécurité Electrique

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- Vidéo projecteur + PC.
- Coffret ou armoire électrique
- Matériel de sécurité en démonstration : EPI, EPC, outillages...

METHODE(S) PEDAGOGIQUE(S)

- Apports théoriques et pratiques.
- Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Rappel des notions de base en électricité

- Constitution de la matière
- Les matériaux
- Valeurs caractérisant l'électricité
- La loi d'Ohm
- La puissance
- Les appareils de mesure
- Le courant domestique (alternatif, réseau triphasé)

- La prévention des risques électriques

- Statistique sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- Les moyens de protection

- Installations électriques

- Production et distribution de l'énergie électrique, alimentation autonome, groupes électrogènes etc.
- Technologie et caractéristiques des appareils constituant un

Module spécifique B1, B2, (V) Essai

- Exécutant et chargé de travaux hors tension en BT

Pour les EXECUTANTS :

- Respecter les instructions données par le chargé de travaux
- Rendre compte de son activité

- Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Rendre compte de son activité.
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT
- Respecter la zone de travail.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.

MODULE SPECIFIQUE BC CHARGE DE CONSIGNATION

- Travaux hors tension sur ou à proximité des installations électriques BT

- La consignation
- Rôles des différents intervenants

- Consignation BT

- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une

- Contrôle des connaissances

- Théorique et pratique suivant NF C 18-510

réseau BT (NF-C 15 100)

- Sécurité électrique

- Rôle et régime du neutre
- Indices de protections (IP)
- Prise de terre et protection différentielle
- Sécurité dans l'utilisation du matériel électroportatif (classes de protection)

- Structure de la norme NF C18-510

- Définitions
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension
- Les différentes zones d'environnement

- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de secourisme (PAS, PLS, ...)
- Incendie sur les réseaux ou sur les équipements
- consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes).
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MODULE SPECIFIQUE BR CHARGE D'INTERVENTION

- Travaux hors tension sur ou à proximité des installations électriques BT

- La consignation
- Rôles des différents intervenants

- Interventions en BT

- Identifier et respecter les consignes données le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT.
- Zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.).
- Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité.
- Réaliser les opérations de consignation.
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer une opération de mesurage et essai.
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Mise en situation réelle sur les installations de l'établissement ou sur coffret et armoire pédagogique.

Remarque : certains chapitres peuvent être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.